

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-2403

présenté par
Mme Cathala et les membres du groupe La France insoumise - Nouveau Front Populaire

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Justice »

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Justice judiciaire	0	0
Administration pénitentiaire	0	425 000 000
Protection judiciaire de la jeunesse	0	0
Accès au droit et à la justice	425 000 000	0
Conduite et pilotage de la politique de la justice	0	0
Conseil supérieur de la magistrature	0	0
TOTAUX	425 000 000	425 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à abonder le budget de l'aide juridictionnelle à hauteur de 425 millions d'euros, soit le budget nécessaire pour financer la revalorisation du montant de l'unité de valeur à 60 euros, contre 36 euros aujourd'hui.

Une unité de valeur à 36 euros ne suffit pas à couvrir les frais réels engagés par l'avocat pour accompagner son client, loin de là : les rapports se succèdent pour préconiser des revalorisations et des ajustements dans le barème, sans qu'un travail de fond sur les missions concernées et le montant de l'UV ne soit réellement engagé.

C'est pourquoi il est proposé d'ouvrir des crédits dans une proportion suffisante pour financer une revalorisation de l'unité de valeur à 60 euros, soit un montant suffisant pour que les avocats soient correctement rémunérés de leur participation à une mission de service public.

En conséquence, cet amendement procède au mouvement de crédits suivant : il abonde l'action 1 *Aide juridictionnelle* du programme 101 *Accès au droit et à la justice* à hauteur de 425 millions d'euros en AE et CP, et ponctionne à hauteur de 425 millions d'euros en AE et CP l'action 1 *Garde et contrôle des personnes placées sous main de justice* du programme 107 *Administration pénitentiaire*, dotée de 3,5 milliards d'euros.